

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE DU PERSONNEL DU 10 NOVEMBRE 2005

A la veille de l'adoption (ou non) du projet de budget 2006 par le nouveau Grand Conseil, l'Assemblée du Personnel de la fonction publique et du secteur subventionné, s'est réunie ce jeudi 10 novembre 2005. Elle fait part de son inquiétude et de sa colère face à la volonté réitérée, sous couvert de redressement des finances de l'État, de faire payer à la population et au Personnel de l'État les conséquences du « trou budgétaire » creusé volontairement par les tenants du moins d'État.

La présente Assemblée **s'indigne** contre

Les attaques au personnel de l'État et à la fonction publique :

- sur le plan des effectifs par une réduction linéaire de 0,4% des postes à laquelle s'ajoute une réduction de 0.4% dans tous les départements, (l'opération se répétant sur plusieurs années),
- une diminution des subventions (-30 millions, seulement pour l'hôpital !),
- sur le plan salarial par un nouveau blocage des annuités et de la prime de fidélité, par la limitation à 0,4% de l'indexation 2006 des salaires (loin du montant réel) et par la suppression de la contribution maladie,
- sur le plan des conditions de travail par le mépris affiché et la non reconnaissance de notre travail, quand sont déclarées caduques les demandes d'évaluations de fonction et qu'on fait fi des 15'000 signatures déposées contre le projet de loi sur la suppression du statut de fonctionnaire (PL 9275).

Les attaques à la population dans ses droits sociaux :

- Par la reprise d'un projet de loi, largement rejeté lors du vote populaire du 24 avril 2005, qui touche aux revenus des personnes invalides en les alignant sur le montant de l'AVS,
- Par la limitation des droits des chômeurs dans le temps et dans le montant des prestations,
- Par la suppression de déductions fiscales, pour les rentiers AVS, et, en limitant la déduction des primes maladie, pour chacun de nous,
- Par la réduction des montants de l'aide sociale.

...toutes ces mesures se font évidemment sur fond de cadeaux fiscaux aux plus riches !

En réaffirmant son engagement inconditionnel en faveur d'un budget répondant aux besoins de la population et des travailleurs : création de nouveaux postes, respect de la loi sur les salaires, octroi de subventions en relation avec les besoins,

l'Assemblée exige

- **que les représentants du personnel soient reçus, avant l'adoption du projet de budget 2006, par le nouveau Conseil d'État, son employeur, afin de pouvoir faire entendre et défendre leurs revendications dans le cadre des relations de travail ;**

Elle décide

- de suivre la proposition de l'Assemblée des délégué-e-s du Cartel d'appeler à un mouvement de protestation en organisant

**une grande manifestation le jeudi 24 novembre 2005
qui partira à 17h30 de la poste du Mont-Blanc.**

Enfin, l'Assemblée réaffirme sa détermination à poursuivre son combat contre la pénalisation du mouvement syndical et contre les atteintes aux libertés fondamentales en défendant résolument toute personne inculpée dans l'exercice de ses droits syndicaux. Elle exige le classement de la plainte dans l'affaire des TPG.